

ADMINISTRATION COMMUNALE
LORENTZWEILER



Certificat de publication

(Approbation définitive du PAG)

Par la présente il est certifié que le nouveau Plan d'Aménagement Général (PAG de la commune de Lorentzweiler, voté définitivement le 8 février 2022 par le conseil communal, approuvé par Madame la Ministre de l'Intérieur en date du 21 octobre 2022, référence 37C/009/2020 et arrêté par Madame la Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable en date du 18 mai 2022, référence 84025/PS a été publié en due forme à partir du 23 novembre 2022.

La délibération du conseil communal de Lorentzweiler du 8 février 2022 portant approbation du projet d'aménagement particulier "Quartier existant" de la commune de Lorentzweiler (PAP-QE), approuvée par Madame la Ministre de l'Intérieur en date du 21 octobre 2022, référence 18843/37C Refonte PAG 37C/009/2020 a été publiée en due forme à partir du 23 novembre 2022.

Lorentzweiler, le 23 novembre 2022

Pour le collège des bourgmestre et échevins

La présidente

Marguy KIRSCH-HIRTT

Le secrétaire

Frank FLÉNER

